



ICAO

**Vingt-Deuxième Réunion du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en Œuvre
(APIRG/22)
(Accra, Ghana, 29 Juillet – 2 août 2019)**

Point 4 de l'ordre du jour.- Autres questions de la navigation aérienne

4.4 Initiatives des États et de l'industrie et autres questions relatives à la navigation aérienne

LE POINT SUR LES PROGRÈS DU GHANA DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'AIDC

(Note présentée par le GHANA.)

SOMMAIRE

La présente note de travail fait le point sur les progrès accomplis par le Ghana dans la mise en œuvre de la communication de données inter-installations du service de la circulation aérienne (ATS).

Suite à donner par la réunion : voir paragraphe 3.

Références : Rapport de l'APIRG 21

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>A: Sécurité; B: Capacité et efficacité de la navigation aérienne</i> Modules du Bloc 0 de l'ASBU associés, aspects à améliorer et applications: B0-FICE/PIA2-AIDC
-------------------------------	---

1 INTRODUCTION

1.1 L'AIDC a été identifié dans les modules ASBU (Mise à niveau par blocs du système de l'aviation) comme l'une des applications candidates aux éléments / technologies du bloc zéro. L'AIDC cherche à interconnecter des unités de service de la circulation aérienne (ATS) dans le secteur de la navigation aérienne. L'un des avantages de l'AIDC est qu'il permet une coordination automatisée, ce qui réduit considérablement la charge de travail des contrôleurs de la circulation aérienne tout en ayant un impact positif sur la sécurité.

1.2 La mise en œuvre de l'AIDC entraîne des avantages en termes de sécurité et d'efficacité des manières suivantes;

- réduit considérablement le besoin de coordination orale entre les unités ATS;
- réduit la charge de travail du contrôleur;
- réduit les erreurs de répétition / relecture lors de la coordination;
- permet une livraison accélérée
- assure la validation automatique des plans de vol;

1.3 Selon la conclusion 21/26 de l'APIRG 21 : «**Les IIM / SG coordonnent la mise en œuvre par les États AFI de nouveaux systèmes compatibles à l'AIDC visant à assurer la pleine conformité de leurs protocoles afin de faciliter l'interopérabilité et l'interconnexion**»; et «**L'ASECNA et la GCAA sont encouragées à parachever la mise en œuvre de l'AIDC entre Accra et Abidjan et à partager leur expérience pour examen par le projet APIRG compétent.**».

1.4 La conclusion ci-dessus a encouragé la mise en œuvre de l'AIDC dans les États de la région AFI et spécifiquement encouragé Accra et Abidjan, qui avaient rencontré des difficultés initiales avec l'interconnexion de l'AIDC, à résoudre ces problèmes afin que l'expérience acquise par les deux centres puisse être partagée avec d'autres..

2. ANALYSE

2.1 En mai 2016, une initiative sous-régionale sur la mise en œuvre de l'AIDC a été lancée avec l'assistance du bureau régional WACAF de l'OACI et avec la participation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette réunion s'est tenue à Lomé.

2.2 C'est ainsi que l'ASECNA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo), GCAA (Ghana), NAMA (Nigéria) et la FIR Roberts (Guinée, Libéria et Sierra Leone) ont décidé de mettre en œuvre l'AIDC entre les UAT identifiées. Cette décision a examiné les unités ATS suivantes: FIRs d'Accra, Abidjan, Dakar, Kano, N'Djamena, Niamey et Roberts..

2.3 Depuis cette réunion au Togo et compte tenu des conclusions des réunions successives de l'APIRG et d'autres réunions régionales, le Ghana assure la coordination avec l'ATSU voisin, principalement l'ASECNA, afin d'assurer la mise en œuvre de l'AIDC entre États voisins. À ce jour, Accra a réussi l'interconnexion AIDC avec Abidjan, Niamey et le Togo..

Défis et contraintes

2.4 Le défi initial auquel le Ghana était confronté était que notre système de gestion du trafic aérien (ATM) n'était pas capable de SUPPORTER l'AIDC au cours des premières étapes de sa mise en œuvre. Cependant, en juillet 2017, le Ghana a installé un nouveau système ATM doté des capacités AIDC. Suite à cela, des équipes interfonctionnelles d'experts des systèmes CNS et ATM d'Accra et d'Abidjan ont collaboré étroitement par courrier, téléconférences et visites techniques dans les centres voisins pour garantir la réalisation de l'interconnexion AIDC sur le plan technique et opérationnel.

2.5 Un autre défi que nous avons rencontré était le manque de formation et de sensibilisation sur l'AIDC. Étant un nouveau concept, il est nécessaire de former et de sensibiliser à la fois les équipes techniques et opérationnelles pour assurer le bon déroulement des opérations. Le tableau intitulé : **ANNEXE** fournit la feuille de route des activités utilisées par le Ghana et l'ASECNA pour atteindre la capacité AIDC complète.

3. SUITE A DONNER :

La réunion est invitée à:

- a) Prendre acte des informations fournies dans la note de travail.;
- b) Mettre à jour les informations sur l'état de la mise en œuvre de l'AIDC;
- c) Encourager les bureaux régionaux de l'OACI à organiser régulièrement des formations, des ateliers et des séminaires afin de mieux faire connaître l'AIDC.
- d) Encourager le partage d'expérience, en particulier parmi les États membres qui ont déjà mis en œuvre l'AIDC.

ANNEXE

SN	Activité	Progrès actuels	Résultats escomptés	Observations
1.	Identification des unités ATS pour les échanges sur l'AIDC avec le Ghana .	Abidjan, Niamey, Lomé / Cotonou, Ouagadougou et Luanda identifiés comme candidats aux échanges de l'AIDC avec le Ghana	Toutes les unités ATS pour l'échange AIDC identifiées.	Achevé
2.	Accord sur un ensemble de messages AIDC à échanger	Le Ghana a accepté l'ensemble de messages proposé par l'ASECNA	Aboutir à un consensus dans sur l'ensemble des messages AIDC à échanger .	Achevé .
3.	Toutes les infrastructures ATM en place	Le Ghana a installé un nouveau système ATM en juillet 2017 avec les capacités de l'AIDC	Toutes les unités ATS identifiées doivent disposer de systèmes ATM compatibles à l'AIDC. Test du système, prévu pour le 15 juillet 2017	Achevé à tous les centres sauf Luanda
4.	Début des essais	Le Ghana a commencé les essais avec les centres identifiés .	Les essais d'AIDC avec l'ASECNA devraient commencer le 15 juillet 2017	Interconnectivité des centres établie et début des essais à Abidjan .
5	Mise en œuvre finale	Préparation et signature de lettres d'accord avec Abidjan	Toutes les lettres d'entente sont en place et signées d'ici le 31 janvier 2018. À cette date, toutes les difficultés découlant des essais auraient été résolues pour garantir la pleine efficacité des opérations de l'AIDC. -	La lettre d'entente entre Accra et Abidjan a finalement été signée en mars 2019. C'était après une résolution réussie de tous les problèmes opérationnels initiaux rencontrés .